



## Stage Bulles de bien-être

# Mes petits moi... et Moi

Du vendredi 14 octobre à 9h au samedi 15 octobre à 17h  
à Sucé sur Erdre (44)

---

### Formulaire d'inscription - 1/2

---

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone - fixe : \_\_\_\_\_ portable : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

#### Contact en cas d'urgence :

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

**Santé** : Si vous avez des problèmes de santé, merci de l'indiquer lors de votre inscription.

#### Droit à l'image : *Cocher la case de votre choix*

- J'accepte d'être photographié(e), filmé(e) et j'autorise les organisateurs à diffuser mon image sur différents supports.
- Je refuse d'être photographié(e) ou filmé(e).

#### Tarifs

Stage : 250€

Hébergement (1 nuit) : 35€ en chambre partagée

Participation aux 4 repas : 50€ (préciser si allergies, intolérances)

#### Prévoir

Tenue souple et confortable

Cahier + crayons

Votre couchage et linge de toilette



## Stage Bulles de bien-être

# Mes petits moi et Moi

Du vendredi 14 octobre à 9h au samedi 15 octobre à 17h  
à Sucé sur Erdre (44)

---

### Formulaire d'inscription - 2/2

---

#### Inscription

Je choisis de participer à ce stage pour mieux être et je valide mon inscription par retour de ce formulaire dûment signé, accompagné d'un chèque à l'ordre de **Sylvie MAISONNEUVE** ou par mail avec virement (RIB sur demande) :

**250€** correspondant aux frais de stage

- par courrier : Sylvie TENDRON MAISONNEUVE – 130 route de la Barre – 44240 Sucé sur Erdre
- par mail et virement : [contact@sylvie-maisonneuve.fr](mailto:contact@sylvie-maisonneuve.fr)

Le règlement du repas (50€) et de l'hébergement (35€) se fera sur le lieu du stage à votre arrivée, par chèque ou espèces.

#### Conditions d'annulation

Cette prestation est prévue pour un nombre minimum de 3 participants.

Nous nous réservons le droit de l'annuler si le nombre de participants n'était pas suffisant. Dans ce cas, vous serez remboursé de la totalité des frais de stage.

En cas d'annulation de votre part, vous serez remboursé des frais de stage à hauteur de 50% si votre annulation intervient au plus tard le 30 septembre 2022. Aucun remboursement ne vous sera accordé passée cette date.

En signant le présent document, j'atteste avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

*Signature précédée de la mention « lu et approuvé »*